



HAL
open science

Audit et comptabilité pour les entreprises roumaines d'état-réserves et observations

Costel Istrate

► **To cite this version:**

Costel Istrate. Audit et comptabilité pour les entreprises roumaines d'état-réserves et observations. Transitions numériques et informations comptables, May 2018, Nantes, France. pp.cd-rom. hal-01907906

HAL Id: hal-01907906

<https://hal.science/hal-01907906>

Submitted on 29 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Audit et comptabilité pour les entreprises roumaines d'état – réserves et observations

Costel Istrate

Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, Roumanie

Résumé : A partir de 2016, 17 grandes entreprises roumaines d'état sont obligées de passer aux IFRS. Nous avons étudié les rapports d'audit financier de ces firmes, sur une période 7 ans, afin d'avoir une image de la manière dont ces firmes respectent les règles comptables. Nous avons trouvé notamment que la présence des Big 4 est inférieure à d'autres échantillons analysés dans la littérature, mais comparables aux firmes roumaines cotées. La principale caractéristique de ces rapports est que les opinions modifiées sont largement majoritaire (plus de 70%). Les principales justifications de ces opinions modifiées consistent dans l'identification, par l'auditeur, de problèmes concernant l'estimation et la constitution de provisions, la comptabilisation approximative de certains actifs et passifs, ainsi qu'à d'autres conséquences du principe de prudence. Ces rapports contiennent également des paragraphes d'observations, dont les principales tiennent à la continuité de l'exploitation et à l'exposition de ces firmes aux décisions des autorités.

Mots clés: firmes d'état, rapport d'audit, opinions modifiées, paragraphe d'observations

Abstract : Starting with 2016, the Romanian authorities stated that 17 state owned companies have to apply IFRS. The objective of this paper is to analyse these companies in light of how auditors confirm compliance with the accounting standard and to highlight the main justification of modified audit opinions as well as of emphasis of matters paragraphs – the period analysed is 2010-2016. The main findings are: the weight of Big 4 auditors is quite limited, but in line with others Romanian companies; the modified opinion are in majority (more than 70%). The main justifications of the modified opinions are the non-observance of the accounting rules on provisions, followed by the approximate application of the assets/liabilities recognition criteria, as well as other possible consequences of the prudence principle. Emphasis of matters paragraphs is also present in more than 50% of the audit reports analysed, and the main explanation are related to going concern matters and to a specific matter – the dependence of these companies to public authorities decisions

Key words: state owned companies, audit reports, modified opinions, emphasis of matter paragraph

1 Introduction

Une conséquence importante de la présence de l'État dans l'économie est l'existence des entreprises d'état, soit des entreprises détenues à 100%, soit des entreprises dont il est l'actionnaire principal. L'étendue de cette présence dépend de plusieurs variables, notamment de la politique économique promues à un certain moment par les pouvoirs publics (à tous les niveaux : national, régional, local). Ces politiques représentent, le plus souvent, le résultat de la confrontation électorale entre les programmes et les personnalités politiques. Ces dernières tiennent souvent compte des idéologies politiques qui peuvent réserver à l'État une place plus ou moins importante dans le contrôle de certains domaines d'activités. En Roumanie (mais également dans les autres pays de l'Europe Centrale et Orientale), après quelques décennies de contrôle presque total de l'État sur l'économie, les années 1990 ont apporté des privatisations massives (notamment après 1996 – pour des raisons politiques) qui ont conduit à une forte diminution de la position de l'État en tant qu'actionnaire. Cette tendance vers la privatisation des anciennes entreprises d'État a été accompagnée par la création de beaucoup de nouvelles entreprises privées. Mais l'État roumain n'a jamais

complètement renoncé à sa position d'acteur économique important. D'ailleurs, partout dans le monde, l'État est plus ou moins impliqué dans les affaires : Kowalski et al (2013) constatent que la présence de l'État dans les secteurs économiques des différents pays (y compris dans les pays développés) est significative et que, par exemple, les firmes d'état occupent une place importante dans le commerce international et dans les reprises d'entreprises dans d'autres pays (Karolyi & Liao, 2017). À son tour, Burkard (2009) constate que l'État, même s'il a renoncé à des participations, reste très important en tant que régulateur.

L'image de l'État, en tant qu'acteur économique, n'est pas toujours très bonne. Shleifer and Vishny (1997, p. 768), cités par Guedhami, Pittman et Saffar (2009) considèrent que, malgré le fait qu'en théorie ces firmes sont soumises à un contrôle public, en réalité, le contrôle de fait appartient aux bureaucrates, et les objectifs de ces derniers ne sont pas toujours d'assurer le bien-être général, mais plutôt de satisfaire leurs intérêts politiques, individuelles et/ou de groupe.

Dans la littérature, (Profiroiu & Profiroiu, 2007; Kowalski et al., 2013), on distingue, d'une part, les entreprises d'état qui produisent des biens et des services publics à caractère collectif et dont le fonctionnement ne repose pas forcément sur des principes de rentabilité financière et, d'autre part, des entreprises d'état assimilables aux entités privées, parce qu'elles produisent et vendent des biens et des services conformément aux principes du marché.

Toutes des entités sont soumises aux obligations générales de tenues de la comptabilité et de présentation des informations financières. Il y a même des obligations plus contraignantes – en raisons du fait qu'elles gèrent de l'argent publique – pour ces firmes d'état. Ainsi, conformément à la loi 544/2001 concernant le libre accès aux informations d'intérêt public, les entreprises d'état sont assimilées aux autorités et aux institutions publiques, et donc obligées de respecter un régime assez strict de transparence. Parmi les informations considérées d'intérêt public et qui doivent être publiées par ces entreprises on retrouve les *ressources financières, le budget et le bilan comptable*. En conséquence, en principe, les états financiers de ces entreprises sont disponibles *d'office*. La voie la plus simple de respecter cette obligation légale est de mettre ces documents sur les sites d'internet. Nous ne nous proposons pas de faire une analyse exhaustive de ces firmes – il nous est impossible de les identifier et de nous procurer les informations nécessaires pour toutes les firmes dont les autorités publiques (centrales et/ou locales) sont les actionnaires uniques ou majoritaires. Le critère principal de sélection consiste à retenir les grandes compagnies d'état qui apparaissent dans un ordre du ministre des finances publiques (OMFP 666/2015) qui leurs imposent d'appliquer les IFRS dans leurs états financiers individuels et consolidés (le cas échéant). Il y a, dans une annexe à cet acte normatif¹, 17 *sociétés nationales*. Pour des raisons de comparabilité, on ajoute à cet échantillon très limité les firmes d'état cotées à la Bourse de Valeur de Bucarest (BVB) : il y en a 10 qui appliquent les IFRS depuis 2012 et encore 14 qui appliquent les

¹ En 2015, le ministre roumain des finances publiques a émis l'ordre 666/2015 qui impose à certaines compagnies d'état (les plus grandes) de passer aux IFRS dans leurs comptabilités individuelles. La justification de cette décision consiste dans le besoin de plus de transparence et de comparabilité dans les rapports financiers de ces entreprises. Une autre explication explicite réside dans les recommandations des organismes financiers internationaux (Banque Mondiale et Fond Monétaire International) et l'on retrouve ici, en fait, la principale motivation de l'application obligatoire des IFRS en Roumanie, dans la comptabilité individuelle des entreprises (sachant que les règlements européens se limitent à imposer les IFRS dans les états financiers consolidés des groupes cotés).

normes comptables roumaines (NCR). Ce qui nous intéresse dans les rapports financiers de ces firmes d'état sont les rapports d'audit qui accompagnent les états financiers.

Dans notre étude descriptive (on n'a pas à formuler d'hypothèses), nous essayons de mettre en évidence la manière dont les entreprises d'état appliquent les normes comptables et ce à travers les opinions des auditeurs financiers. Vu que les opinions des auditeurs des 17 firmes d'état sont (très) majoritairement modifiées, les explications de ces opinions modifiées et les autres observations incluses dans les rapports d'audit nous permettent d'avoir une certaine image des difficultés les plus importantes rencontrées par ces entreprises dans la mise en application de la réglementation comptable. Une prémisse importante à ne pas ignorer tient dans le fait que ces 17 entreprises sont de très grande taille, ont des activités complexes et donc l'organisation de la comptabilité et de la présentation de l'information financière sont, elles-aussi, très complexes et exigent des ressources logistiques et humaines importantes². Le système de présentation financière des firmes d'état est considéré très important par l'OCDE qui (d'après Kowalski & Perepechay, 2015) recommande pour cette catégorie d'entreprises les mêmes obligations que pour les entités cotées.

À notre connaissance, les analyses concernant les firmes d'état roumaines portent notamment sur les aspects économiques ou sur leurs performances et il n'y a pas, jusqu'à présent, d'étude sur le contenu des rapports d'audit de ces firmes. Dans la littérature internationale sur ce type de compagnies, les thèmes les plus abordés concernent les effets des privatisations sur les performances, le choix des auditeurs, le financement, la présence sur les marchés financiers, l'évolution du niveau de la corruption, la gestion des résultats etc. Notre étude vient compléter une partie de cette zone de recherche et nous sommes sûrs qu'elle peut être utile pour une meilleure compréhension du fonctionnement des entreprises d'état et qu'elle peut servir aux facteurs de décision spécifiques et, aussi, aux normalisateurs comptables.

La suite de l'étude comprend une revue de littérature (section 2), une description de la méthodologie et de l'échantillon (section 3) les résultats et des discussions (section 4), avant de conclure et de présenter les références.

2 Revue de littérature

Dans les pays d'OCDE, la présence des firmes d'état, bien que significative³, est moins importante que dans les pays émergents et se manifeste notamment dans des secteurs tels l'énergie, les télécoms, le transport et les banques (Kowalski et al, 2013). À partir des données de Forbes Global 2000 (les plus grandes 2000 entreprises dans 66 pays, y compris dans les pays OCDE), Kowalski et al (2013) identifient plus de 10% d'entreprises d'état, des entreprises qui détiennent des filiales et possèdent des intérêts dans 330.000 autres sociétés. Les chiffres diffèrent d'un pays à l'autre, les premières places étant détenues par la Chine,

² Kowalski et al (2013) constatent que les normes comptables et d'audit applicables aux entreprises d'état sont les mêmes que pour les autres entreprises, mais que les firmes d'état ont à subir d'autres contrôles, de la part des organismes spécifiques. En Roumanie, ces contrôles supplémentaires peuvent venir de la part de la Cour des Comptes, de la part des organismes de contrôle du gouvernement et/ou des différents ministères.

³ Kwiatkowski & Augustynowicz (2015), sur la base tu top Fortune Global 500, ne trouve que 5% de firmes d'état dans les pays développés, avec la France et l'Allemagne très bien représentées. La tendance serait à la hausse.

l'Inde et la Russie. Les ventes globales de ces compagnies d'état se situent à environ 10% des ventes totales des 2.000 compagnies du top Forbes. Les dimensions des firmes d'état sont analysées par Cuervo-Cazurra et al (2014) qui trouvent que, en 2010, parmi les 100 plus grandes multinationales, 19 appartenaient aux États. En Roumanie, d'après un rapport publié par une organisation des patronats des investisseurs (PIAROM & ZF, 2017), les firmes d'état sont (en 2015) en nombre de 1.095, par rapport aux firmes privées actives, d'environ 470.000. Ainsi, avec moins de 0,2% du total des firmes roumaines, les compagnies d'état réalisent 4% (en 2014 et 2015) du chiffre d'affaire global des firmes roumaines, emploient 7% du personnel et ont les salaires moyens presque aussi élevés que dans les multinationales et réalisent une productivité deux fois inférieure aux compagnies privées (et même trois fois inférieure aux firmes dont les actionnaires sont majoritairement étrangers).

La gouvernance spécifique des firmes d'état présente des particularités importantes, par rapport aux firmes privées (Kloviene & Gimžauskiene, 2014). Ces particularités dérivent du fait que les responsabilités successives dans l'obtention et la suivi des performances de ces firmes sont plus complexes et impliquent des acteurs tels : la direction exécutive, le conseil d'administration, diverses agence d'état, le gouvernement, le parlement. Dans ces conditions, il n'est pas toujours facile d'établir les utilisateurs précis des informations financières fournies par ces entreprises et encore moins les bénéficiaires de leurs performances.

Les obligations de présentation financière des entreprises d'état sont souvent les mêmes que pour les autres firmes qui fonctionnent dans le même territoire et dans les mêmes conditions. Nous avons déjà montré que ces firmes d'état ont des obligations spécifiques de transparence financière, parce qu'elles gèrent de l'argent public.

Les normes d'audit établissent que l'auditeur financier doit exprimer une opinion sur les états financiers des firmes auditées. Ces opinions sont modifiées ou non modifiées. La proportion des opinions modifiées diffère d'un pays à l'autre, d'une période à l'autre, d'une catégorie de firmes à d'autres catégories (cotées vs non-cotées, d'état vs privées, grandes vs moins grandes), d'un secteur d'activité à un autre. Dans le cas des firmes cotées, le type d'opinion d'audit dépend des constats de l'auditeur pendant sa mission, mais également de la position des autorités de réglementation. Par exemple, aux États-Unis, la SEC considère qu'une opinion modifiée signifie un échec de la firme dans l'application des règles spécifiques et, par conséquent, les opinions modifiées reçues par les firmes cotées sont rares⁴ (Cipriano, Hamilton et Vandervelde, 2017).

La littérature sur les opinions d'audit (modifiées ou non modifiées) est riche, mais la plupart des études analysent notamment les firmes cotées – parmi lesquelles une minorité appartiennent à l'état. Le fait que les grandes compagnies d'état peuvent avoir des caractéristiques communes avec les firmes privées cotées de dimensions similaires fait que, au niveau des rapports d'audit, il y ait des éléments communs en ce qui concerne la justification de l'opinion et les déterminants des opinions modifiées. Paananen (2016) nous avertit qu'il faut tenir compte du spécifique des firmes d'état et les comparaisons avec les firmes privées doivent être faites avec prudence. Paananen (2016) se propose de tester sur le cas des firmes d'état (plus précisément, municipales) l'influence de certains déterminants sur les opinions d'audit : le niveau des indicateurs de profitabilité, de solvabilité, de liquidité, le genre de

⁴ Les auteurs cités identifient 11 rapport avec opinions modifiée, pour la période 2000 – 2015, pour toutes les firmes enregistrées à la SEC !

l'auditeur (aucun de ces déterminants n'est confirmé), la durée de la rédaction du rapport d'audit, la dimension de la firme d'audit, la dimension de la firme auditée (confirmés).

En Roumanie, Bunget et Dumitrescu (2012) analysent les justifications des opinions modifiées, par principe comptable non respecté, mais leur échantillon se limite aux seuls clients d'un cabinet d'audit.

3 Méthodologie et échantillon

OMFP 666/2015 établit la liste des firmes d'état roumaines soumises à l'obligation d'appliquer les IFRS (voir annexe no. 1). On a déjà rappelé que, à notre avis, la raison principale de cette application consiste dans l'influence des organismes financiers internationaux (BM et FMI). En même temps, il y a des recommandations dans ce sens dans les documents de l'OCDE. A la différence des entreprises roumaines cotées sur le marché réglementé de la BVB – et qui ont eu très peu de temps pour préparer la transitions aux IFRS - l'OMFP 666/2015 établit un calendrier plus généreux pour la transition des 17 firmes d'état. Ainsi, pour les exercices 2016 et 2017 (toutes ces firmes clôturent au 31 décembre), les entreprises tiennent leur comptabilité courante en NCR, établissent des états financiers en NCR et retraitent ces états financiers afin d'obtenir un jeu de comptes IFRS. Par contre, à partir de 2018, ces entreprises passent complètement aux IFRS, aussi bien dans leurs comptabilités courantes, que dans la présentation des états financiers.

Pour atteindre notre objectif, nous avons identifié, sur les sites internet de ces 17 entreprises, les états financiers et les rapports d'audit qui les accompagnent. La période retenue est 2010 – 2017 : il y a très peu d'information disponibles d'avant cette année : pour 2010 même, on n'a pu trouver que 3 rapports d'audit exploitables. Au fur et à mesure que l'on s'approche de 2016, le nombre de rapports disponibles augmente (tableau no. 1).

Les domaines d'activité des entreprises étudiées se situent assez bien dans la moyenne internationale : Kowalski (2013) trouve que les secteurs économiques où l'État et le plus présent dans les pays OCDE sont : activités de support pour le secteur minier, ingénierie civile, transport terrestre et aérien, exploitation du charbon, pétrole et gaz. Ces constats sont confirmés par Kwiatkowski & Augustynowicz (2015), pour les firmes d'état qui apparaissent dans Fortune Global 500.

Les données qui nous intéressent dans les rapports d'audit identifiés pour les 17 firmes roumaines sont les suivantes :

- la catégorie d'auditeur : Big 4 vs non Big 4, mais avec l'identification des auditeurs appartenant à cette dernière catégorie qui sont affiliés à des cabinets internationaux ;
- le type d'opinion : non modifiée, modifiée (avec des réserves, impossibilité d'exprimer une opinion, opinion défavorable) ;
- les explications proposées par l'auditeur afin de justifier l'opinion modifiée ;
- l'existence, dans le rapport, d'un paragraphe d'observations et les justifications de ces observations.

À partir de ces données, nous nous proposons de décrire la manière dont les firmes roumaines d'état respectent les normes comptables et de présentation financière et de mettre en évidence les principaux constats que les auditeurs financiers font après leur travail d'audit. Dans l'absence presque totale d'autres recherches similaires (à notre connaissance), nous avons choisi de comparer les principaux résultats de notre recherche avec les données spécifiques aux entreprises d'état cotées à la BVB, aussi bien sur la marché règlementaire, que sur un marché secondaire (AeRo). Il n'y aura pas de traitement statistique dans notre étude, pour établir des relations entre les diverses variables caractéristiques des entreprises roumaines d'état.

4 Résultats

Les rapports d'audit représentent une source importante d'informations pour les utilisateurs des états financiers. Quand l'opinion n'est pas modifiée, les utilisateurs trouvent dans les rapports les phrases toutes faites qui confirment la conformité des états financiers aux normes applicables. Par contre, dans le cas d'une opinion modifiée, les utilisateurs (notamment ceux dont les connaissances de comptabilité sont suffisantes) peuvent rapidement se rendre compte quels sont les situations dans lesquelles l'application des normes n'est pas complètement correcte et/ou les risques importants qui peuvent grever les performances de l'entité. Dans tous les cas, les rapports d'audit sont censés contribuer à une meilleure appréciation des performances financières et managériales des firmes analysées.

4.1 Big 4 versus non Big 4

Pour commencer, nous allons présenter les données concernant les catégories d'auditeurs qui émettent des opinions pour les 17 firmes d'état analysées dans notre étude. Comme souvent dans la littérature, nous séparons les grands auditeurs (Big 4) des autres (non Big 4). Cette distinction est justifiée par l'idée très fréquente dans la littérature d'audit, que les Big 4 assurent une meilleure qualité de l'audit. Cette hypothèse est confirmée dans certaines études, mais il y a des auteurs qui considèrent que les différences Big 4 vs non Big 4 ne sont pas significatives⁵. Notre approche est très simple – nous avons compté les rapports en provenance des Big 4 ; dans des études plus sophistiquées, le poids des Big 4 se calcule en pondérant le type d'auditeur pour prendre en compte les dimensions des firmes auditées et en arrivant à des valeurs beaucoup supérieures par rapport aux simples pourcentages. Mais, dans notre étude, les dimensions importantes de toutes les firmes impliquées nous permettent d'apprécier que la pondération ne conduirait pas à des chiffres significativement différents.

⁵ Les premières explications de la meilleure qualité des audits effectués par les Big 4 consistent dans leurs plus grandes indépendance et compétence (les caractéristiques proposées par DeAngelo, 1981). Ainsi, on avance que les Big 4 fournissent des audits de qualité pour éviter les risques plus importants pour eux découlant de la perte de réputation et pour les pertes financières (Sirois et al, 2016, Cameran et al, 2016, Lobo et al., 2017). D'autres explications tiennent aux ressources dont disposent les Big 4, aussi bien humaines que logistiques et de formation. Francis et al (2012) établissent, sur des bases statistiques, que l'audit est d'une meilleure qualité dans les pays où deux au moins des Big 4 dominent le marché d'une manière relativement égale, et cette qualité se manifeste aussi bien pour les rapports émis par les Big 4, que pour ceux émis par des non Big 4.

Pour notre échantillon (voir tableau no. 1), le poids total de 50% de Big 4 n'est pas très suggestif, vu le nombre réduit d'observations pour les trois premières années analysées. On peut considérer que les chiffres des dernières années (37,50% en 2016 et 35,29% en 2015) sont plus représentatifs pour décrire la présence des Big 4 dans le cas des firmes roumaines de l'échantillon. Cette situation est comparable à celle présentée par Guedhami et al (2009) qui trouvent 34% de Big 4 dans un échantillon de 176 firmes d'état privatisées (dans 32 pays, dont 21 émergents) ; en même temps, Guedhami et al (2009) constatent que la présence de l'État en tant que propriétaire majoritaire diminue la probabilité de faire appel à un auditeur Big 4.

Tableau no. 1 – Catégories d'auditeurs pour les firmes roumaines d'état présentes dans l'OMFP 666/2015

Année	Total rapports d'audit disponibles	Dont							
		Big 4		Non Big 4		Dont			
		N	%	N	%	Affiliés à un cabinet international		Locaux	
						N	%	N	%
2016	16	6	37,50	10	62,50	5	31,25	5	31,25
2015	17	6	35,29	11	64,71	5	29,42	6	35,29
2014	15	6	40,00	9	60,00	3	20,00	6	40,00
2013	14	9	64,29	5	35,71	3	21,43	2	14,28
2012	9	6	66,67	3	33,33	1	11,11	2	22,22
2011	6	4	66,67	2	33,33	0	0,00	2	33,33
2010	3	3	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total	80	40	50,00	40	50,00	17	21,25	23	28,75

Nous avons comparé les chiffres rapportés au tableau no 1 avec la situation sur le marché financier roumain :

- pour le marché règlementé et pour la période 2007 – 2016 (899 observations disponibles, y compris les firmes dont les activités sont financières), le poids des Big 4 est de 38% (il descend à 33% après l'élimination des activités financières) ;
- pour le même marché et pour la même période (2010 – 2016 : 637 observations), le poids des Big 4 est d'environ 40% ;
- en retenant seulement les firmes d'état cotées sur le marché règlementé (10 compagnies), le poids de Big 4 est de plus de 50% (54% pour la période 2007 – 2016 ; 58% pour la période 2010 - 2016) ;
- sur le marché alternatif (AeRo), pour la période 2010-2016 (1.573 observations), il y a seulement 7% de Big 4 et on ne retrouve aucun auditeur de cette catégorie pour les firmes d'état cotées sur ce segment (14 observations pour la période).

Dans tous les cas, le poids des Big 4 est beaucoup inférieur aux situations que nous avons pu trouver dans la littérature, pour d'autres pays, notamment développés. Toujours en Roumanie, Berinde & Groşanu (2013) ne trouvent que 18% de Big 4 pour un échantillon de firmes de la région de Nord-Ouest. On peut commenter la situation spécifique de la Roumanie dans le sens

que l'exposition sur un marché financier important (tel que le segment réglementé de la BVB), l'exposition publique par les dimensions et/ou l'obtention des financements de la part des organismes internationaux (le cas des grandes compagnies d'état) peuvent représenter des facteurs déterminants dans le choix d'un Big 4, bien que le poids de cette catégorie d'auditeurs ne soit pas encore très important.

Francis et al (2012) calculent la concentration du marché d'audit dans 42 pays et, à partir de plus de 115.000 observations (pour la période 1999-2007), identifient environ 43.000 de rapports émis par des auditeurs non Big 4 ; cela fait plus de 63% de Big 4.

Tous les calculs que nous avons présentés prennent en compte seulement deux catégories d'auditeurs (Big 4 et non Big 4). Mais, il y a des auteurs (notamment en Roumanie) qui suggèrent la classification des auditeurs dans plusieurs catégories : Păunescu (2015) en propose 4 :: Big 4, non Big 4 affiliés à des cabinets internationaux, autre non Big 4 et auditeurs individuels. Pour notre échantillon, on peut ajouter aux Big 4 les auditeurs affiliés internationalement (BDO et PKF, plus précisément) et on obtient $50,00 + 21,25 = 71,25\%$ pour l'ensemble de l'échantillon (plus de 60% pour les dernières années). Cela prouve que l'accès des firmes locales d'audit aux contrats offerts par les grandes firmes d'état (plus de 30% dans les dernières années) semble assez difficile.

4.2 Types d'opinions dans les rapports d'audit des firmes d'état analysées

Dans le cas de firmes d'état, les utilisateurs doivent avoir accès aux informations financières en vertu justement du caractère publique de ces activités. Il est intéressant de voir comment est dépensé l'argent public, de quelle manière sont produits les biens et les services publics. Les particularités de ces firmes, les intérêts individuels et collectifs des membres de la direction de ces firmes et de la bureaucratie qui les fait fonctionner sont autant de raisons pour l'introduction d'un intermédiaire indépendant - l'auditeur financier - entre le producteur et les utilisateurs des informations financières spécifiques. Le rôle de l'auditeur est de vérifier dans quelle mesure les états financiers sont établis en respectant les normes comptables et d'émettre une opinion sur la manière dont les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et des performances de l'entité auditée. Un rapport qui contient une opinion non modifiée et qui ne contient pas d'observations permet à l'utilisateur d'être confiant que les états financiers représentent ce qu'ils sont censé représenter.

Dans le tableau no 2, nous avons centralisé les diverses opinions émises par les auditeurs des firmes que nous analysons.

Tableau no. 2 – Types d'opinions dans les rapports d'audit des firmes roumaines d'état apparaissant dans l'OMFP 666/2015

Année	Nombre d'observations disponibles	Opinions non modifiées		Opinions Avec réserves		Impossibilité d'exprimer une opinion	
		N	%	N	%	N	%
2016	16	3	18,75	12	75,00	1	6,25
2015	17	4	23,53	12	70,59	1	5,88

2014	15	3	20,00	11	73,33	1	6,67
2013	14	3	21,43	9	64,29	2	14,28
2012	9	2	22,22	6	66,67	1	11,11
2011	6	2	33,33	4	66,67	0	0,00
2010	3	0	0,00	3	100,00	0	0,00
Total	80	17	21,25	57	71,25	6	7,50

Le poids des opinions modifiées est extrêmement élevé – environ 75%, même en prenant en compte seulement les derniers exercices. Cela nous permet d’apprécier que, de l’avis des auditeurs, il y a des risques importants que les états financiers contiennent des informations significatives qui ne sont pas complètement en conformité avec le référentiel comptable applicables par les entreprises roumaines d’état. Pour les autres firmes dont les rapports d’audit sont disponibles, nous avons trouvé les chiffres suivants :

- pour les firmes cotées sur le marché réglementé de la BVB, pour la période 2007-2016 (901 observations disponibles), nous avons 27% d’opinions modifiées ; parmi ces firmes, celle détenues par l’état (88 observations) présentent 31% d’opinions modifiées ;

- sur le deuxième segment de la BVB (AeRo), où sont cotées des firmes de petite taille, on observe, pour la période 2010-2016 (1.589 observations) seulement 23% d’opinions modifiées (21% pour les firmes d’état – 84 observations).

Les données nous montrent que les 17 firmes d’état qui devrait appliquer les IFRS rencontrent des difficultés en ce qui concerne la conformité de leurs états financier aux normes comptables roumaines, difficultés qui se retrouvent dans des opinions majoritairement modifiées de leurs auditeurs.

Pour une comparaison avec des firmes d’état d’un autre pays, nous n’avons trouvé que l’analyse de Paananen (2016) qui trouve que 31% des firmes municipales finlandaises reçoivent des opinions modifiées.

Les opinions modifiées (dans toutes leurs formes) sont souvent présentées dans la littérature comme une preuve de l’indépendance de l’auditeur et, donc, de la qualité de l’audit. Dans le tableau no. 3, nous avons présenté les types d’opinions par catégorie d’auditeurs (Big 4 vs autres). La-aussi, nous pouvons considérer que les dernières années sont les plus représentatives.

Tableau no. 3– Type d’opinion par catégories d’auditeurs

<i>Année</i>	<i>Opinions modifiées (avec réserves et impossibilité d’exprimer une opinion)</i>	<i>Dont</i>			
		<i>Big 4</i>		<i>non Big 4</i>	
		<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
2016	12 + 1 = 13	6	46,15	7	53,85
2015	12 + 1 = 13	6	46,15	7	53,85
2014	11 + 1 = 12	6	50,00	6	50,00
2013	9 + 2 = 11	8	72,73	3	27,27
2012	6 + 1 = 7	6	85,71	1	14,29
2011	4 + 0 = 4	4	100,00	0	0,00
2010	3 + 0 = 3	3	100,00	0	0,00
Total	57 + 6 = 63	39	61,90	24	38,10

On observe facilement que le poids des opinions modifiées émises par des Big 4 (plus de 45%) est supérieur à leur poids dans le total des auditeurs. Cela confirme, d'une certaine manière, que les Big 4 prouvent plus d'indépendance que les autres. Mais, ces données doivent être complétées avec un détail important : parmi les non Big 4, il y a ceux affiliés aux cabinets internationaux et, mis ensemble, les opinions modifiées de ces deux catégories d'auditeurs représentent 89% de toutes les opinions. Il en résulte que les auditeurs locaux (25 observations) sont beaucoup moins enclins à émettre des opinions modifiées (7, soit 28%). Ou, peut-être, les auditeurs locaux sont tombés sur des firmes d'état qui assurent plus de conformité avec les normes. Păunescu (2015) commente une situation similaire et explique les opinions non modifiées des auditeurs locaux (roumains) par les pressions de la part des directions des firmes auditée et par l'intérêt de ces auditeurs de garder leurs clients.

4.3 Justifications des opinions modifiées pour les firmes d'état analysées

L'auditeur qui émet des opinions modifiées doit justifier cette qualification en précisant les aspects dont il considère que la présentation est erronée ou pour lesquels il n'a pas obtenus des preuves d'audit suffisantes. ISA 705 (2012) établit que les opinions modifiées s'émettent dans les situations suivantes :

- opinion avec réserve : lorsque l'auditeur conclut que les états financiers pris dans leur ensemble comportent des anomalies significatives ou il n'est pas en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour conclure que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives ;
- opinion défavorable : lorsque l'auditeur conclut, après avoir recueilli des éléments probants suffisants et appropriés, que des anomalies, prises individuellement ou en cumulé, ont à la fois une incidence significative et un caractère diffus dans les états financiers ;
- impossibilité d'exprimer une opinion : lorsque l'auditeur n'est pas en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur lesquels forger son opinion, et qu'il conclut que les incidences éventuelles sur les états financiers d'anomalies non détectées pourraient être à la fois significatives et avoir un caractère diffus.

Dans les rapports que nous avons analysés, les 57 des opinions modifiées sont avec réserves, tandis que dans 6 cas il y a impossibilité d'exprimer une opinion. Les paragraphes dans lesquels les auditeurs justifient les opinions modifiées comprennent une ou plusieurs explications, que nous avons groupées dans quelques grands thèmes (tableau no. 4, par ordre décroissant de la fréquence d'apparition). Il est évident que par cette codification, nous avons perdu un peu du message des auditeurs, mais cela nous a permis de faire un traitement quantitatif minimal. On a recense, dans chaque rapport individuel, entre une et 16 explications différentes pour l'opinion modifiée.

Nous n'avons pas trouvé, dans la littérature, d'étude sur ce type de justification ; par conséquent, nous allons comparer nos résultats avec ce qui a été déjà constaté pour des entreprises cotées. Istrate (2017) montre que, pour les firmes roumaines cotées sur le marché réglementé de la BVB, les principales explications des opinions modifiées font référence aux réévaluations des immobilisations, aux provisions et à des éléments concernant l'évaluation et autres travaux d'inventaire (à la clôture). Bunget & Dumitrescu (2012) analyses les justifications des opinions modifiées en les groupant par principe comptable ; ils observent

que la plupart des explications concernent (par ordre décroissant) le principe de prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices et la continuité de l'exploitation.

Tableau no. 4 – Explications des opinions modifiées, dans les rapports d'audit des firmes d'état roumaines présentes dans l'OMFP 666/2015

<i>Explication</i>	<i>Fréquence de l'apparition</i>
1. Insuffisance des provisions ou d'autres difficultés dans l'estimation des provisions	36
2. Comptabilisation non-conforme de certains actifs et/ou dettes	30
3. Attention insuffisante accordée à la dépréciation des actifs immobilisés	28
4. Existence des litiges qui peuvent avoir des effets défavorables sur l'entité	26
5. La prise en compte insuffisante des obligations futures envers les salariés	22
6. Comptabilisation non-conforme de certains produits et charges	19
7. Réévaluation des immobilisations	18
8. Dépréciations des stocks	16
9. Existence des créances que l'auditeur estime dépréciées, mais pour lesquelles l'entité n'a pas constitué suffisamment de provisions	14
10. Non-participation de l'auditeur à l'inventaire	14
11. Estimation incorrecte des amortissements	10
12. Application approximative des règles comptables sur la correction des erreurs	10
13. Des problèmes dans les niveaux de certains indicateurs imposés par les banques pour que les crédits restent à long terme	9
14. Présentation incorrecte de certains actifs/passifs	9
15. Insuffisances dans la confirmation des soldes des créances et des dettes à la clôture	9
16. Existence de problèmes juridiques (autres que les litiges) pour l'entité et/ou pour des membres de la direction	8
17. Comptabilisation insuffisante des obligations de remise en état de certains terrains	6
18. Autres éléments concernant l'organisation et le déroulement des travaux d'inventaire	6
19. L'absence d'une déclaration écrite de la part de la direction de la firme	5
20. Difficulté dans la comparabilité des informations fournies dans les rapports financiers	5
21. Utilisation des subventions en dehors du cadre des contrats	4
22. Autres difficultés dans l'évaluation à la clôture de certains actifs et/ou dettes	4
23. Difficultés dans l'évaluation des produits et des charges	4
24. Classification incorrecte de certains produits/charges	4
25. Éléments concernant le calcul et la déclaration de certaines obligations fiscales et autres problèmes dans la relation avec les autorités fiscales	3
26. Difficultés dans l'évaluation des actifs/dettes dans d'autres moments que la clôture	3
27. Estimation trop optimiste des titres détenus dans des filiales	3
28. Existence de transactions que l'auditeur qualifie d'anormales	3

29. Problèmes dans l'établissement et le control des tarifs perçus aux clients	1
30. Calcul et octroi de réductions dans des conditions qui ne sont pas prévues dans les documents fournis par les entités	1
31. Difficultés dans le calcul des couts de certains produits et services	1
32. Problèmes liées à des financements de la part des organismes européens	1
33. L'entité est en redressement	1
Total	333

Pour les firmes analysées dans notre étude, à la différence des firmes roumaines cotées, la réévaluation des immobilisations ne représente pas la première explication qui justifie les opinions modifiées. En fait, c'est l'application du principe de prudence (ce qui confirme les résultats de Bunget & Dumitrescu, 2012) qui est en cause dans les jugements portés par les auditeurs : six des dix premières explications concernent la non-prise en compte, d'une manière suffisante, de certains risques et de certaines dépréciations. À cela on ajoute la comptabilisation douteuse de certains actif/passifs et/ou produits et charges, mais aussi le classement de ces éléments pour leur présentation dans les états financiers.

L'opinion de l'auditeur peut avoir une certaine influence sur les utilisateurs, bien que, dans le cas des firmes d'état, les décisions des utilisateurs tiennent souvent compte d'autres critères que les performances affichées ou la conformité avec les normes comptables. Ainsi, la direction de l'entité auditée aurait intérêt à ce que l'opinion soit non-modifiée. Les responsables des firmes peuvent arriver à ce résultat en corrigeant les aspects observés par les auditeurs, mais aussi en appliquant la technique que la littérature appelle *opinion shopping*, c'est-à-dire le changement de l'auditeur ayant exprimé une opinion modifiée. Nous avons vérifié les changements d'auditeur dans notre échantillon et l'impact de ces changements est rapporté au tableau no. 5 : il ne s'agit pas de la rotation du partenaire, mais de la firme d'audit. Parmi les 17 firmes analysées, 12 ont eu deux ou plusieurs auditeurs pendant la période analysée : 7 firmes ont changé une fois d'auditeur, 3 firmes ont en changé 2 fois et 2 firmes ont changé 3 fois l'auditeur.

Tableau no. 5 – Rotation des auditeurs par les firmes d'état analysées

<i>Sens de la rotation</i>	<i>Nombre d'observations</i>	<i>Changement d'opinion consécutif au changement de l'auditeur</i>	
		<i>D'une opinion modifiée vers une opinion non-modifiée</i>	<i>D'une opinion non--modifiée vers une opinion modifiée</i>
de Big 4 vers Big 4	4	-	-
de Big 4 vers non Big 4	6	-	-
de non Big vers Big 4	2	-	2
de non Big 4 vers non Big 4	7	-	-
Total changement d'auditeur	19	-	2

À partir des données du tableau no. 5, on observe que, malgré une rotation importante des auditeurs, les effets sur l'opinion d'audit ne sont pas significatifs – seulement 2 cas de changement d'opinion (d'une non-modifiée émise par des non- Big 4 vers une opinion modifiée émise par un Big 4). On peut conclure, avec tous les risques qui dérivent d'un échantillon limité – que l'éventuelle hypothèse d'*opinion shopping* ne se confirme pas dans le

cas des firmes d'état roumaines (Păunescu – 2015 – arrive à une conclusion similaire pour les firmes cotées à la BVB).

4.4 Explications des paragraphes d'observations trouvés dans les rapports d'audit des firmes d'état analysées

La norme internationale ISA 706 *Paragraphes d'observation et paragraphes relatifs à d'autres points dans le rapport de l'auditeur indépendant* précise que si l'auditeur considère nécessaire d'attirer l'attention des utilisateurs sur un point présenté ou mentionné dans les états financiers qui, selon son propre jugement, est d'une importance telle qu'il est essentiel pour leur compréhension des états financiers ou s'il considère qu'il faut attirer l'attention des utilisateurs sur des aspects qui n'apparaissent pas dans les états financiers mais qui sont importants en ce qui concerne la compréhension du processus d'audit, du rapport d'audit et de la responsabilité de l'auditeur, il doit inclure dans son rapport d'audit un paragraphe d'observations à la condition qu'il ait recueilli des éléments probants suffisants et appropriés sur le fait que le point présenté ou mentionné dans les états financiers ne comporte pas d'anomalies significatives.

Ce type de paragraphe est très fréquent dans les rapports d'audit émis pour les firmes roumaines. Dans le tableau no. 6, nous avons centralisé les informations sur la présence d'un tel paragraphe, par catégorie d'auditeur et par type d'opinion. Pour des raisons de comparabilité, nous avons choisi de continuer la présentation en parallèle de la situation spécifique aux firmes cotées. Istrate (2017) trouve pour le marché réglementé de la BVB, que les principales explications incluses dans ce paragraphe concernent : la continuité de l'exploitation (la plus importante, de loin), des éléments liés aux obligations et litiges fiscaux, la (non)prise en compte de certains autres risques, des litiges, les transactions avec les parties liées, l'exposition sur un seul client ou sur une seule activité, les provisions, la réévaluation, la dépréciation des immobilisations et d'autres actifs.

Tableau no. 6 – Présence des paragraphes d'observations dans les rapports d'audit

<i>Élément</i>	<i>Firmes d'état (OMFP 666/2015)</i>	<i>Firme cotées à la BVB – le marché réglementé</i>	<i>Firme cotées à la BVB – le segment AeRo</i>
Période	2010 – 2016	2007 – 2016	2010 – 2016
Observations disponibles (rapports d'audit publics)	80	901	1.589
Rapports qui contiennent un paragraphe d'observations	Total, dont	58 (72,50%)	552 (34,74%)
	Associés à des opinions non-modifiées	13 (22,41%)	392 (71,01%)
	Associés à des opinions modifiées	45 (77,59%)	160 (28,99%)

A l'instar des firmes cotées sur le marché réglementé (Istrate, 2017), la première explication présentée par les auditeurs dans le paragraphe d'observations concerne la continuité de l'exploitation, mais à la différence des firmes cotées, cette explication apparaît aussi souvent

qu'un aspect spécifique aux firmes d'état : la dépendance des politiques publiques et des décisions prises par les diverses autorités d'état qui établissent, par exemple, les tarifs ou des éléments liés à l'environnement, aux investissements etc. Une autre explication fréquente est relative aux provisions, qu'elles soient liées aux bénéfices des employés ou à des litiges.

Tableau no. 7 – Justifications des paragraphes d'observations

<i>Explication</i>	<i>Fréquence de l'apparition</i>
Problèmes liés à la continuité de l'exploitation	30
Dépendance des politiques publiques, des décisions des autorités publiques	30
Provisions	14
Restructuration de la firme	14
Existence des litiges	12
Problèmes de nature juridique pour la firme ou pour les membres de la direction	10
Difficultés dans la relation avec les autorités fiscales	9
Existence de problèmes liés à l'environnement	7
Dépréciation des immobilisations	6
Réévaluation	6
Comptabilisation approximative de certains actifs et/ou passifs	5
Pas assez d'attention dans le calcul et la comptabilisation des avantages accordés aux employés	3
L'entreprise dépend des relations commerciales avec un seul partenaire	2
Parties liées	1
Dépréciation des créances	1
L'auditeur n'a pas participé aux travaux d'inventaire	1
Total	151

La vérification des affirmations de la direction sur la continuité de l'exploitation représente une des tâches importantes de l'auditeur. Il est à remarquer que la continuité n'apparaît dans aucun des rapports étudiés en tant que justification de l'opinion modifiée et qu'elle est mise en évidence seulement dans le paragraphe d'observations. Cette situation est due, probablement (et on rejoint ici Paananen, 2016), au fait que les firmes analysées sont d'état et que l'État ne va pas les laisser faire faillite, en raisons du fait qu'elles mènent des activités d'intérêt public, elle emploient beaucoup de personnes et elle sont *to big to fail*. D'ailleurs, la Roumanie a un historique récent assez riche de sauvetage de certaines firmes d'état, considérées stratégiques et ce, sans aucune considération pour les indicateurs financiers qui sont largement en rouge. Il y a, par exemple, sur le marché réglementé, une entité contrôlée par l'État et dont les capitaux propres sont fortement négatifs (à quelques exceptions près) depuis 2000 et qui fonctionne toujours et qui est maintenue toujours à la cote...

5 Conclusions

L'État est présent en tant qu'actionnaire de certaines entreprises dans beaucoup de pays, y compris dans les pays développés. Les compagnies d'état doivent remplir les obligations générales de tenue de la comptabilité et de présentation financière et, en plus, parce qu'elles sont des entités d'intérêt public, doivent transmettre ces informations aux utilisateurs, dans un souci de transparence financière (imposé, par ailleurs, par la loi). En même temps, les états financiers de ces firmes doivent être audités, de sorte que les utilisateurs puissent se rendre compte de la manière dont les firmes respectent les normes comptable spécifiques. Un ordre du ministre roumain des finances publiques (OMFP 666/2015) impose, pour 17 grandes entreprises d'état, l'obligation d'appliquer les IFRS à partir de 2016 (retraitement des informations obtenues en appliquant les normes roumaines pour 2016 et 2017 et application effective des IFRS dans la comptabilité courante à partir de 2018). Nous avons retenus ces firmes et, avant d'analyser l'impact de la transition aux IFRS, on en a étudié les rapports d'audit pour la période 2010-2016, afin d'identifier les principales explications offertes par les auditeurs pour justifier leurs opinion modifiées et les principales observations incluses dans le paragraphe spécifique.

Les premiers résultats que nous avons rapportés concernent la présence des Big 4 dans la liste des auditeurs des firmes d'état (80 observations). La moyenne est de 50%, mais, parce que les observations pour la dernière partie de la période analysé sont plus complètes, nous considérons qu'un chiffre de 40% serait plus crédible. Ce poids des Big 4 n'est pas très loin des résultats pour les firmes roumaines cotées sur le marché réglementé. Pour compléter ces résultats, il faut dire que, parmi les non Big 4, il y en a 17 qui appartiennent à des cabinets internationaux d'audit, ce qui fait que le poids des auditeurs locaux et de 28,75%.

Les opinions d'audit exprimées par les auditeurs des 17 firmes d'état sont majoritairement modifiées (71,25%), ce qui signifie que les auditeurs ont détecté des risques importants concernant les informations fournies dans les états financiers et que la conformité avec le référentiel comptable n'est pas totalement acquise. Cette proportion d'opinions modifiées est très importante par rapport aux autres études auxquels nous avons eu accès. Par exemple, pour les firmes cotées sur le marché financier roumain, les opinions modifiées représentent environ 30% (pour le marché réglementé) et environ 21% pour le segment AeRo. Les principales justifications de ces opinions modifiées concernent : les provisions, la comptabilisation de certains actifs/passifs, la dépréciation des immobilisations, les litiges, la comptabilisation des avantages du personnel, la comptabilisation d'autres produits et charges, la réévaluation des immobilisations etc. Dans l'ensemble, la plupart d'explications font référence à des aspects liés aux travaux de clôture. Nous avons constaté que l'éventuelle hypothèse d'*opinion shopping* ne se confirme pas dans le cas des firmes de notre échantillon.

Des rapports d'audit des firmes d'état analysées nous avons extrait aussi les paragraphes d'observations – eux aussi très nombreux (72,50%). Les éléments les plus fréquents qui apparaissent dans ces paragraphes sont la continuité de l'exploitation et l'exposition des firmes d'état aux décisions des autorités publiques. D'autres thèmes sont : les provisions, les effets des restructurations, l'implication dans des litiges, l'existence de problèmes juridiques et fiscaux etc.

Les principales limites de notre étude consistent dans le nombre limité d'observations dans l'échantillon, dans le caractère exclusivement descriptif de l'analyse et dans le fait que nous n'avons pas établi de corrélation entre les variables extraites des rapports d'audit et d'autres variables qui caractérisent les firmes prises en considération.

Les directions de recherche futures les plus appropriées sont justement l'établissement de corrélations entre des variables spécifiques aux rapports d'audit et d'autres variables, l'introduction d'indicateurs de mesures de la qualité de l'audit en corrélations avec la qualité de la présentation financière. Une autre direction de recherche peut concerner les explications données par les auditeurs des firmes retenues dans notre échantillon dans le paragraphe de justification des appréciations (KAM – *key audit matters*), à l'instar de beaucoup d'autres études (Barbe & Rimbault, 2015 ou encore Moreau, 2017) La transition des firmes d'états analysées aux IFRS ouvre également un nouveau champ de recherche sur ce type de firmes.

6 Bibliographie

- Barbe, O., & Rimbault, S. (2015). La justification des appréciations améliore-t-elle la valeur du rapport d'audit ? à l'adresse https://documents.bsb-education.com/pdf/cig2014/ACTESDUCOLLOQUE/ BARBE_RAIMBAULT.pdf (consulté le 15 décembre 2017)
- Berinde, S., Groșanu, A. (2013), Particularities concerning the beneficiaries of audit services provided by Big 4 companies: evidence from Romania, *Annales Universitatis Apulensis Series Oeconomica*, vol. 15, no. 2, pp. 483-492
- Bunget, O. C., Dumitrescu, A. C. (2012), A Study on the Relationship between Audit Opinion and Accounting Principles, *Audit Financiar*, vol. X, no. 1, pp. 6 - 11
- Carson, E., Fargher, N. L., Geiger, M. A., Lennox, C. S., Raghunandan, K., Willekens, M. (2013), Audit reporting for going concern uncertainty: a research synthesis, *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, vol. 32, supplement 1, pp. 353 - 384
- Cipriano, M. Hamilton, E. L., Vandervelde, S. D. (2017), Has the lack of use of the qualified audit opinion turned it into the “Rotten Kid” threat?, *Critical Perspectives on Accounting*, vol 47, pp. 26–38
- Cuervo-Cazurra, A., Inkpen, A., Musacchio, A., Ramaswamy, K. (2014), Governments as owners: State-owned multinational companies, *Journal of International Business Studies*, vol. 45, no. 8, pp. 919–942
- Eberlein, B. (2009), L'État régulateur en Europe, *Revue française de science politique*, 49^e année, n° 2, pp. 205-230; doi : 10.3406/rfsp.1999.395365
- Francis, J. R., Michas, P. N., Seavey, S. E. (2012), Does Audit Market Concentration Harm the Quality of Audited Earnings? Evidence from Audit Markets in 42 Countries, *Contemporary Accounting Research*, Vol. XX, No. X, pp. 1–31
- Guedhami, O., Pittman, J. A., Saffar, W. (2009) Auditor choice in privatized firms: Empirical evidence on the role of state and foreign owners, *Journal of Accounting and Economics*, vol. 48, no. 2-3, pp. 151–171
- IAASB (2016), *Manual de Reglementări internaționale de control al calității, audit, revizuire, alte servicii de asigurare și servicii conexe – ediția 2015*, volumul I, CAFR, București

- Istrate, C. (2017) Justifications for the modified opinions and for other observations in the audit reports of Romanian listed companies, paper presented on the 12th AMIS Conference, Bucharest, 7-9 June 2017
- Karolyi, G. A., Liao, R. C (2017) State capitalism's global reach: Evidence from foreign acquisitions by state-owned companies, *Journal of Corporate Finance*, vol. 42, pp. 367–391
- Kloviene, R, Gimžauskiene, E. (2014), Performance measurement model formation in state-owned enterprises, *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 156 , pp. 594 – 598
- Kowalski, P., Buge, M., Sztajerowska, M., Egeland, M. (2013), State-Owned Enterprises - trade effects and policy implications, *OECD Trade Policy Papers*, No. 147, OECD Publishing, Paris (<http://dx.doi.org/10.1787/5k4869ckqk71-en>)
- Kowalski, P., Perepechay, K. (2015), “International Trade and Investment by State Enterprises”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 184, OECD Publishing, Paris. (<http://dx.doi.org/10.1787/5jrtr9x6c48-en>)
- Kwiatkowski, G., Augustynowicz, P. (2015), State-owned enterprises in the global economy – analysis based on Fortune Global 500 list, *TIIM Joint International Conference 2015* (la <http://www.toknowpress.net/ISBN/978-961-6914-13-0/papers/ML15-353.pdf>, accesat pe 25 august 2017)
- Ministerul Finanțelor (2015), *Ordinul ministrului finanțelor publice nr. 666 din 9 iunie 2015 privind aplicarea Reglementărilor contabile conforme cu Standardele internaționale de raportare financiară de către unele entități cu capital de stat*, în M. Of. nr 442 din 22 iunie 2015
- Moreau, J. (2017), « Les justifications d’appréciation du commissaire aux comptes (et les pratiques internationales assimilées) : revue de littérature, analyse des pratiques et perspectives de recherche », 38^{ème} congrès annuel de l’Association Francophone de Comptabilité, Poitiers
- Paananen, M. (2016), Modified Audit Reports in the Case of Joint Municipal Authorities: Empirical Evidence from Finland, *International Journal of Auditing* 20, no. 2, pp. 149–157
- PIAROM & ZF - Patronatul Investitorilor Autohtoni și Ziarul Financiar - (2017), Capitalul privat românesc (Le capital privé roumain), à l’adresse <https://www.piarom.ro/wp-content/uploads/2017/02/brosura-PIAROM-ianuarie-2017.pdf?x76754> (consulté le 13 novembre 2017)
- Păunescu, M. (2015), The Romanian audit market structure in case of listed companies and the impact of adopting IFRS, *Procedia Economics and Finance*, vol. 32, pp. 686 – 693
- Profiroiu, A., Profiroiu, M. (2007), Cadrul de analiză a performanțelor sectorului public, *Economie Teoretică și Aplicată*, no. 1 (506), pp. 41 – 50
- Sirois, L. P., Marmousez, S., Simunic, D. A. (2016), Proposition d’une nouvelle approche de la relation entre la taille de l’auditeur et la qualité de l’audit : l’importance de la technologie d’audit, *Comptabilité – Contrôle – Audit*, Tome 22, Volume 3 pp. 111 - 144)